

## COMMISSION DES COMPTES DE LA SANTE

### La FSPF dénonce le siphonage de l'ONDAM de ville par l'hôpital

La Commission des comptes de la Santé qui s'est réunie aujourd'hui et à laquelle la FSPF participait, a relevé une hausse des dépenses de médicament de 0,5 %, en 2014, après les années de recul de 2012 et 2013. Cette augmentation a pour origine la croissance inédite de la consommation de médicaments relevant de la rétrocession hospitalière liée à l'arrivée de nouveaux traitements innovants contre l'hépatite C. Le poids de ces médicaments, prescrits et délivrés à l'hôpital à des patients ambulatoires, représente plus d'1,1 milliard d'euros de dépenses imputées sur l'ONDAM de ville.

Pour la FSPF, les chiffres publiés aujourd'hui illustrent concrètement comment l'hôpital, à travers la rétrocession hospitalière, siphonne les ressources des officines de proximité. Ces dernières subissent déjà le double impact du recul de la consommation globale, qui s'établit à - 1,4 % en valeur, une fois retranchés les médicaments rétrocedés, et des baisses massives de prix imposées en 2014 sur les spécialités remboursables (-4,1 %).

La FSPF alerte à nouveau le Gouvernement sur la situation des officines en général et des officines de proximité en particulier. **La politique de siphonage du poste des médicaments en ville par l'hôpital doit cesser.** En pénalisant encore et toujours ceux qui font le plus d'efforts, elle est devenue insoutenable et fragilise l'accès au médicament par la déstabilisation du réseau officinal qu'elle induit.

C'est pourquoi, la FSPF demande au Gouvernement à l'occasion de la préparation du PLFSS 2016 :

- l'inscription d'un plan d'urgence pour l'officine de proximité destiné à **préserver le maillage territorial et garantir à tous l'accès au médicament** ;
- la mise en œuvre des moyens permettant de **financer l'accélération de la réforme de la rémunération** ;
- **la compensation intégrale des effets des baisses de prix pour l'officine** ;
- **l'identification, dans l'ONDAM, des dépenses de médicaments dispensés en officine.**

La FSPF rappelle que **le médicament ne saurait demeurer le principal vecteur des économies des dépenses de santé**, dont les effets sont devenus insoutenables sur l'officine. L'hôpital doit assumer sa juste contribution aux efforts collectifs de maîtrise des dépenses, et les **officines doivent être à présent soutenues en tant qu'acteurs majeurs et incontournables du système de soins et de l'accès au médicament.**